

Philosophie, éthique et sens de la responsabilité chez Jean-Paul Sartre

Koffi Kouassi Jean-Jacob

Université Alassane Ouattara (Bouaké- Côte d'Ivoire)

kouassijeanjacobk@gmail.com

Résumé : Parlant de Philosophie, éthique et sens de la responsabilité chez J.-P. Sartre, notre principal objectif est de montrer que sa philosophie est une pensée humaniste. Le deuxième consiste à montrer que l'éthique existentialiste est un appel à la responsabilité humaine. Le dernier consiste à montrer que la philosophie de J.-P. Sartre est capable d'endiguer les crises dont souffre l'humanité actuelle. À partir d'une approche sociocritique nous feront le procès de l'irresponsabilité meurtrière des hommes. En explorant la dimension onto-phénoménologique de la responsabilité, nous montrerons comment J.-P. Sartre entend promouvoir l'éthique de la responsabilité.

Mots-clés : Crise, Éthique, Humanisme, Responsabilité. Écologie.

Abstract : This paper explores philosophy, ethics, and the sense of responsibility in the work of Jean-Paul Sartre. Our primary objective is to demonstrate that his philosophy is a humanist thought. Secondly, we aim to show that existentialist ethics is a call to human responsibility. Finally, we will demonstrate that Sartre's philosophy is capable of stemming the crises afflicting humanity. Using a sociocritical approach, we will examine the deadly irresponsibility of humankind. By exploring the onto-phenomenological dimension of responsibility, we will show how Sartre intends to promote an ethics of responsibility.

Keywords : Crisis, Ethics, Humanism, Responsibility

Introduction

L'humanité actuelle est éprouvée par de nombreuses crises, à savoir la crise morale, la crise sociale et la crise environnementale. Ces crises provoquent des traumatismes, l'angoisses, la peur et l'effondrement des relations intersubjectives. Elles remettent en cause tout espoir d'une vie heureuse sur terre. Dans ces conditions, vivre pour les hommes c'est faire l'expérience de la mort. Car les hommes d'aujourd'hui sont plus proche de la mort que de la vie. La vie humaine est désormais éphémère. Elle n'a plus de sens pour nous. Cette triste réalité de l'histoire de l'humanité est due à l'oubli du sens de la responsabilité et de toutes valeurs morales et éthiques susceptibles de contribuer à une existence heureuse. D'où la nécessité de reconvoquer la philosophie de J.-P. Sartre. En effet, sa philosophie est une éthique qui nous invite à une prise de conscience du sens de notre responsabilité envers l'humanité. Pour lui chaque homme porte la responsabilité de l'humanité sur ses épaules. Autrement dit, chaque individu doit absolument travailler au bonheur de l'humanité. Le problème qui orientera notre travail de recherche est le suivant : La philosophie de la responsabilité chez J.-P. Sartre est-elle à mesure d'apporter des solutions éthiques aux crises sociales et écologiques sous nos tropiques ? Cette question fondamentale appelle deux autres ainsi formulées : Quel sens éthique revêt le concept de responsabilité chez J.-P. Sartre ? En quoi l'éthique de la responsabilité chez J.-P. Sartre est-elle à mesure de résoudre les crises sociales et écologiques dont souffre l'humanité ? Notre principale hypothèse est que l'éthique de la responsabilité chez J.-P. Sartre est à mesure d'apporter des solutions aux crises sociales et aux problèmes environnementaux dont souffre l'humanité. Deux hypothèses secondaires sont à noter : La première consiste à montrer que l'éthique de la responsabilité semble être l'expression de la prise de

conscience de soi en tant que liberté qui œuvre au bonheur de l'humanité. La deuxième est de montrer que la philosophie existentialiste de J.-P. Sartre semble être à la hauteur dans la résolution des crises sociales et écologiques actuelles.

Notre principal objectif est donc de montrer que la philosophie de J.-P. Sartre est une pensée humaniste. Le deuxième consiste à montrer que l'éthique existentialiste est un appel à la responsabilité humaine. Le dernier consiste à montrer que la philosophie de J.-P. Sartre est capable d'endiguer les crises contemporaines dont souffre l'humanité actuelle. À partir d'une approche sociocritique nous feront le procès des comportements irresponsables des hommes qui endeuillent l'humanité. En explorant les dimensions phénoménologique et ontologique de la responsabilité, nous montrerons comment J.-P. Sartre entend amener les hommes à cultiver le sens de la responsabilité et l'éthique envers l'humanité. Notre développement s'articulera autour de deux axes : L'éthique et le sens de la responsabilité dans une visée humaniste ; La résolution philosophique des crises sociales et écologiques : un comportement éthique et responsable.

1. Éthique et sens de la responsabilité dans une visée humaniste

Dans la philosophie existentialiste, l'homme est entièrement libre et responsable de soi et de l'humanité entière. Cette responsabilité est totale. Ce genre de responsabilité se découvre aussi chez H. Jonas pour qui la responsabilité éthique apparaît comme « la détermination de ce qui est à faire ; un concept en vertu duquel je me sens donc responsable non en premier lieu de mon comportement et de ses conséquences mais de la chose qui revendique mon agir »¹¹. Il s'agit d'une responsabilité totale et désintéressée. Elle n'est point limitée par une puissance extérieure. Qu'est-ce qui fonde cette responsabilité ? La responsabilité n'est-elle pas une obligation morale chez J.-P. Sartre ?

1.1. Liberté, choix et action, des fondements éthiques de la responsabilité humaine

La liberté, l'action et le choix individuel implique la nécessité d'une transformation de l'état subjectif en un état collectif. Autrement dit, la réalisation de soi implique la réalisation de l'humanité tout entière. J.-P. Sartre s'exprime en ces termes : « Pour nous, au contraire, l'homme se trouve dans une situation organisée, où il est lui-même engagé, il engage, par son choix, l'humanité entière, et il ne peut pas éviter de choisir »¹². Mais que choisit-il ? La réponse de J.-P. Sartre à cette question est que l'homme choisit d'être ce qu'il a à être. En effet, l'homme n'est pas encore, mais il est cette réalité qui, projetée dans le monde, a le souci d'être. C'est-à-dire que la réalité humaine, une fois projetée dans le monde, n'est pas encore l'être qu'elle est appelée à être, mais bien qu'elle doit se faire être. Se faisant être, l'homme choisit la manière dont il doit être. Être revient donc à se choisir. Sartre affirme : « Nous l'avons vu, pour la réalité-humaine, être c'est se choisir : rien ne lui vient du dehors, ni du dedans non plus, qu'elle puisse recevoir ou accepter (...) Ainsi, la liberté n'est pas un être : elle est l'être de l'homme, c'est-à-dire son néant d'être¹³ ». Ce que nous pouvons retenir de cette assertion sartrienne, c'est que le choix est l'essence de l'homme. Mieux, l'homme est un choix qui se fait choix conscient. Cela sous-entend que, loin d'être un motif inconscient, le choix est l'identique de la conscience. J.-P. Sartre écrit ceci : « Et comme notre être est précisément notre choix originel, la conscience (de) choix est identique à la

¹² Jean- Paul SARTRE, *L'existentialisme est un humanisme*, Paris, Gallimard, 1996, p.64.

¹³ Jean-Paul SARTRE, *L'Être et le Néant*, Paris, Gallimard, 1943, p.485.

conscience que nous avons (de) nous. Il faut être conscient pour choisir et il faut choisir pour être conscient. Choix et conscience sont une seule et même chose »¹⁴.

Le choix demeure dans le voisinage de l'action. Car le choix définit l'action et vice versa. Sartre les différencie du souhait et du songe. Écrit-il : « Il faut cependant noter que le choix étant identique au faire suppose, pour se distinguer du rêve et du souhait, un commencement de réalisation »¹⁵.

Si, depuis J.-P. Sartre, notre choix engage l'humanité toute entière, il convient donc de dire que la subjectivité est au fondement de la responsabilité. Ainsi, elle est, selon les mots de Cecilia Pires,

ce qui permet de choisir de façon responsable, car elle se trouve dans la sphère de la conscience qui choisit le fondement même du choix. Et cet acte nous engage tous dans la mesure où mon choix est révélateur de l'humanité qu'il y a en moi et qui unifie mon destin personnel avec celui des autres hommes¹⁶.

Choisir revient donc à poser des actes susceptibles de favoriser l'épanouissement de l'humanité. Il y a lieu de retenir que la dimension universelle du projet subjectif ou encore l'universalité de l'homme se manifeste par son engagement vis-à-vis de l'humanité. En effet, par son souci d'être ceci ou cela, le sujet individuel surgit dans le monde, se construit et construit le monde. Ainsi déterminé par la liberté et donc par son libre choix, l'homme se fait responsable des autres. C'est cette dimension morale de sa pensée philosophique que Sartre traduit en ces termes : « L'homme étant condamné à être libre, porte le poids du monde tout entier sur ses épaules ; il est responsable du monde et de lui-même en tant que manière d'être »¹⁷. Être responsable de l'humanité, c'est être capable de lui imprimer un sceau humanitaire ; être capable de créer et d'inculquer à l'ensemble des hommes des valeurs morales dignes d'être vécues.

Cette responsabilité exige de nous un certain nombre de courage, car elle fait de nous des sentinelles de l'humanité. À ce sujet, J.-M Reynaud écrit ceci : « La responsabilité demande du courage parce qu'elle nous place à la pointe extrême de la décision agissante »¹⁸. Est dit responsable, celui qui, agissant, assume, en toute liberté, les conséquences de son action et celles des autres.

Tout comme J.-P. Sartre on découvrira chez H. Jonas que la liberté humaine et la valeur de l'Être sont les fondements ontologiques de la responsabilité en tant que principe éthique. Pour lui (H. Jonas) l'homme est ontologiquement défini par la liberté. Quant à l'être, il est porteur de valeurs morales. La responsabilité, considérée comme complément de la liberté et de la valeur devient consubstantielle à la nature humaine. Dans *une éthique pour la nature*, il écrit : « la liberté humaine et la teneur en valeur de l'Être, tels sont les deux pôles ontologiques entre lesquels se tient la responsabilité en tant que médiation éthique »¹⁹. H. Jonas fonde la responsabilité de l'homme sur sa capacité à opérer des choix libres et

¹⁴ *Idem.*, p.506.

¹⁵ *Ibidem.*, p. 529.

¹⁶ Cecilia PIRES, « La reconnaissance de la différence comme condition de la solidarité », in *Sartre et la culture de l'autre*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 131.

¹⁷ Jean-Paul SARTRE, *L'Être et le Néant*, op.cit., p. 633.

¹⁸ Jean-Michel REYNAUD (2009), « Approche philosophique et sociale de la notion de responsabilité », in *Comité Médecis*, 2 mars 2009, <http://Lcosl.org/IMG/pdf,p.6>.

¹⁹ Hans JONAS, *Pour une éthique du futur*, Traduit de l'allemand par Sabine Cornille et Philippe, Paris, Desclée de Brouwer, 1998, p. 81.

éclairés. Il soutient que « la capacité de responsabilité-capacité d'ordre éthique-repose sur la capacité ontologique de l'homme à choisir sciemment et délibérément, entre des alternatives de l'action »²⁰. On peut donc soutenir sans hésiter que la liberté, le choix et l'action sont les fondements de la responsabilité humaine. C'est dans ce contexte que, poursuivant sa réflexion, il écrit encore ceci : « la responsabilité est donc complémentaire de la liberté. C'est le fardeau de la liberté propre à un sujet actif »²¹. La responsabilité est consubstantielle à la liberté.

Nous retenons que la liberté, le choix et l'action sont au fondement de la responsabilité humaine. Cette responsabilité n'est-elle pas une invitation à l'action morale envers l'humanité ?

1.2. La responsabilité existentialiste, une obligation morale envers l'humanité

Toute la pensée humaniste de J.-P. Sartre se trouve concentrée dans sa conception du sujet en tant qu'être pensant et libre, mais surtout, d'un sujet qui, après avoir eu conscience de soi, entre en communion directe avec l'ensemble des hommes, pour assumer son humanité et celle des autres. La vie sociale authentique exige une reconnaissance réciproque des droits individuels et une reconnaissance de l'altérité ainsi que de l'humanité qui constitue chaque vie humaine. Pour F. Janson, « l'aventure personnelle d'un homme, si singulière soit-elle, ne prend valeur humaine que du moment où elle le met en mesure de reconnaître les autres hommes et de vouloir l'humanité »²². Cette vie sociale authentique exige de même que les différentes vies individuelles soient considérées comme porteuses de liberté. Car, la liberté est la valeur par laquelle le sujet se réalise dans la société. La liberté, telle que J.-P. Sartre l'appréhende, est ce par quoi toute forme de discrimination sociale disparaît. En effet, en affirmant que « l'homme est libre, l'homme est liberté »²³, Sartre veut simplement signifier que la liberté est la valeur consubstantielle à l'être de l'homme. De sorte que l'homme ne saurait être pensé en dehors de la liberté. Penser l'homme revient donc à le penser comme un être naturellement libre. Toutefois, ce sont seulement les hommes « de bonne foi » qui se rendent compte de leur infinie liberté. Et, comme tels, ils s'engagent à l'assumer et à assumer aussi la liberté des autres. Dans la cité, l'homme de « bonne foi » est celui qui se rend responsable de tous en posant des actes en vue du bonheur de tous. Tous ses actes sont donc orientés vers l'utilité commune. Parce que voulant sa liberté, il a toujours voulu la liberté des autres. C'est pourquoi, tout au long de sa vie, il ne pose aucun acte qui pourrait porter atteinte à la liberté des autres. J.-P. Sartre écrivait en ces termes :

Certes, la liberté comme définition de l'homme ne dépend pas d'autrui, mais dès qu'il y a engagement, je suis obligé de vouloir en même temps que ma liberté, la liberté des autres, je ne puis prendre ma liberté pour but que si je prends également celle des autres pour but²⁴.

Ainsi, l'humanisme existentialiste reconnaît l'altérité et les valeurs propres au sujet individuel. Pour Cecilia Pires, « l'humanisme de Sartre suit un axe existentiel qui repose sur

²⁰ Hans JONAS, *op.cit.*, p. 76.

²¹ *Idem.*, p. 76.

²² Francis JANSON, *Sartre par lui-même*, Paris, Seuil, 1955, p. 71.

²³ Jean-Paul SARTRE, *L'Existentialisme est un humanisme*, *op.cit.*, p. 39.

²⁴ Jean-Paul SARTRE, 199, *L'Existentialisme est un humanisme*, *op.cit.*, p.70.

la reconnaissance de la singularité du sujet »²⁵. Dans l'entendement de l'humaniste, la vie heureuse ne repose pas sur une univocité ou une individualité égoïste mais dans un particularisme solidaire. La solidarité traduit l'être responsable de l'homme, c'est-à-dire qu'elle est le sentiment de sa pleine responsabilité. Dans le dialogue de la solidarité, le « moi » subjectif se subsume pour intégrer l'universalité des « moi » où il assume sa responsabilité et la responsabilité des autres : « Être moi signifie, dès lors, ne pas pouvoir se dérober à la responsabilité, comme si tout l'édifice de la responsabilité reposait sur mes épaules »²⁶. Une telle responsabilité ne pourrait être exécutée sans angoisse. En effet, les hommes, dont la responsabilité engage la liberté des autres subissent la dure épreuve de l'angoisse. Toutefois, l'angoisse sartrien n'est pas la dissipation de la liberté humaine, elle est, au contraire, celle-là même qui révèle à l'homme sa totale liberté. La conception sartrienne de l'angoisse s'oppose donc à celle de S. Kierkegaard, qui voit l'angoisse comme « la syncope de la liberté »²⁷.

Notre responsabilité vis-à-vis de l'humanité prend son sens dans l'épiphanie du visage de l'autre. Derrière le visage du prochain se profile une supplication et une exigence de responsabilité. Ainsi, nous ne pouvons sérieusement rester sourds à l'appel désespéré du visage d'autrui. C'est dans ce contexte que E. Levinas relate ceci : « découvrir au moi une telle orientation, c'est identifier Moi et moralité. Le Moi devant Autrui est infiniment responsable »²⁸. Parce que tout "moi" est orienté vers le dehors de soi, être responsable revient donc à se vouer au prochain à se sauver et à le sauver. Autrement dit, nous sommes otage du plus grand nombre, et nous devons l'assumer. Et c'est ainsi qu'il faut considérer la responsabilité comme la structure essentielle, première et fondamentale, du sujet. Elle nous permet d'aller « au-delà du possible »²⁹. Nous demeurons dans la proximité de l'être avec ceux dont nous assumons la responsabilité. En ce sens, nos rapports doivent être des rapports de responsabilité des uns envers les autres. C'est au regard d'une telle nécessité que, selon E. Levinas,

la signification l'un-pour-l'autre, la relation avec l'altérité a été analysée (...) comme proximité, la proximité comme responsabilité pour autrui, et la responsabilité pour autrui comme substitution : dans sa subjectivité, dans son port même de substance séparée, le sujet s'est montré expiation pour- autrui, condition ou incondition d'otage³⁰.

Ces propos de E. Levinas rencontrent la posture sartrienne qui fait de l'homme, celui qui porte le poids du monde tout entier sur ses épaules : « il est responsable du monde et de lui-même en tant que manière d'être »³¹. La responsabilité du monde, c'est celle qui incombe au « pour-soi et qui s'étend au monde entier comme monde-peuplé »³². Cette déclaration nous interpelle sur la notion d'intersubjectivité. En fait, si le pour-soi assume la

²⁵ Cecilia PIRES, « La reconnaissance de la différence comme condition de la solidarité », op.cit., P. 131.

²⁶ Emmanuel LEVINAS, *Humanisme de l'autre homme*, Paris, Spadern, Couv, Giorgio, de Chirico, 1980, p. 54.

²⁷ Søren KIERKEGAARD, *Le concept d'angoisse*, traduction française de K. Ferlov et J-J Gâteau, Paris, Gallimard, 1844, p.88.

²⁸ Emmanuel LEVINAS, op.cit., p.54.

²⁹ Emmanuel LEVINAS, *Éthique et infini*, Paris, Fayard, 1982, p.54.

³⁰ Emmanuel LEVINAS, *Autrement qu'être ou au-delà de l'essence*, Paris, la Haye, 1978, p. 232.

³¹ Jean-Paul SARTRE, *L'Être et le Néant*, op.cit., p. 598.

³² *Idem.*, p. 601.

responsabilité d'un « monde-peuplé », cela sous-entend qu'il est dans un monde intersubjectif où il reconnaît la particularité de chaque sujet. Ainsi, c'est seulement au moyen d'une intercommunication que les individus peuvent créer une cité de paix où il fait bon-vivre. Ceci étant, comment la philosophie humaniste de J.-P. Sartre peut-elle être à la hauteur dans la résolution des crises qui endeuillent l'humanité ?

2. La contribution sartrienne à la résolution philosophique des crises sociales et écologiques : un comportement éthique et responsable

J.-P. Sartre fait du pour-soi un être à la fois responsable de lui-même et des autres, voire de l'humanité entière. Et c'est au regard de cette vision que son humanisme a encore, selon nous, de la résonance aujourd'hui. L'humanisme Sartrien est certes un éveil des consciences sur la nécessité de bâtir un monde de paix mais il nous invite aussi à repenser nos relations avec l'environnement. Les questions qui orienteront notre réflexion se formulent comme suit : En quoi la philosophie de la responsabilité chez Sartre contribue-t-elle à une résolution des injustices sociales ? Ne nous invite-t-elle pas à la sauvegarde de l'environnement ?

2.1. Des implications éthico-philosophiques dans la résolution des injustices sociales : un sens de la responsabilité

L'injustice sociale, qui se traduit en termes de rapport de force, est déplorable car elle enfreint à la liberté du citoyen. C'est la raison qui explique, dans la première phase de sa vie politique et sociale, l'engagement de J.-P. Sartre qui va consister à dénoncer l'hégémonie sociale afin d'affirmer l'égalité des individus. Pour l'humaniste la société est le lieu dans lequel chaque sujet apporte sa contribution pour le bien-être social de tous. C'est dans cette optique que, définissant le citoyen, il nous dit qu'« il doit être caractérisé par sa participation active à la vie de la société »³³. Mais pour que cette participation active à la vie communautaire soit possible, le citoyen doit préalablement être reconnu comme tel. Or, la première allergie de la vie sociale consiste en un reniement de la citoyenneté du plus faible. Il est d'ailleurs invisible. Or, considérer des vies humaines comme invisibles revient à dire d'elles qu'elles sont des « vies négatives, vies dangereuses ou inutiles, vies parias situées au ban de l'humanité »³⁴.

Ce que nous pouvons dire de ces vies, c'est qu'elles sont reléguées, et « par relégation, il faut entendre l'expulsion d'une vie hors des espaces consacrés. La relégation n'est donc pensable que par le dédoublement des espaces sociaux en espaces usités et espaces marginaux »³⁵. La vie reléguée ne peut avoir d'approbation à l'égard de l'homme supérieur, c'est-à-dire le plus fort. Car, à ses yeux, elle est dépourvue de sens et ne porte guère l'humanité en elle. Dans ce cas, on peut tout dire d'elle et tout faire d'elle. Ainsi, G. Le Blanc affirme que « perdre sa forme humaine, c'est en effet être soustrait de la visibilité des vies humaines et plonger dans une invisibilité mortifère »³⁶. Nous comprenons, au regard de ces réflexions, qu'être socialement invisible revient à perdre toute sa forme humaine. Or que deviendrait l'homme s'il en venait à perdre l'humain qu'il porte en lui ? Notre réponse

³³ Jean-Paul SARTRE, *Réflexions sur la question juive*, Paris, Gallimard, Coll « Folio essais », 1954, p. 177.

³⁴ Guillaume LE BLANC, *L'invisibilité sociale*, Paris, PUF, 2009, p. 1.

³⁵ *Idem*, p. 14.

³⁶ *Ibidem.*, p. 2.

est qu'il deviendrait un animal, un objet, un être réifié. À ce sujet, Axel Honneth, parlant de la réification, estime que

la pratique sociale qui consiste simplement à observer de façon distanciée et à saisir de manière instrumentale d'autres personnes se renforce dans la mesure où elle trouve cognitivement un soutien grâce aux typifications réifiantes bénéficiant d'un apport en motivation du fait qu'elles offrent à une pratique devenue unilatérale des cadres interprétatifs qui lui conviennent. De cette manière, un système de comportement se constitue qui permet que soient comme des « choses » les membres de groupes de personnes déterminés, parce que la reconnaissance préalable dont ils bénéficient leur est désormais déniée³⁷.

L'esprit d'analyse encourage les inégalités et les injustices sociales. En fait, elle estime que la vie est naturellement injuste. Toute chose que J.-P. Sartre condamne avec véhémence. Il pense, au contraire, que tous les humains sont égaux en droit et en dignité. Aucune vie n'est supérieure à une autre, n'est comparable à une autre. Autrement exprimé, « toutes les vies se valent »³⁸. Dans la société, tous les hommes sont égaux en droit et en dignité. Ainsi, à partir de l'humanisme sartrien, écrit A. Mvilongo, « j'arrive véritablement à la certitude que l'autre et moi sommes une seule et même chose »³⁹. On observe que J.-P. Sartre a toujours fait sien la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 qui apparaît comme l'expression d'une prise de conscience des hommes après les deux grandes guerres mondiales et leur lot d'atrocités et de cruautés. Pour lui, la reconnaissance publique de l'Autre comme personne concrète ne se joue pas uniquement au niveau du droit : elle doit aussi, et surtout, se vérifier dans la vie sociale. Comme certains de ses détracteurs ont pu le penser, son libéralisme concret en 1944, ne s'oppose donc pas au socialisme, compris comme projet de construction d'une société sans classes et fondée sur la propriété collective des instruments de travail. Son libéralisme à cette époque n'est pas économique, mais politique.

Sartre s'affirme libéral en ce qu'il assume l'exigence d'une universalité normative référée à des sujets libres et égaux ; il s'affirme socialiste en ceci qu'il revendique une redistribution de la richesse sociale de manière à ce que la reconnaissance de la dignité, de l'égalité et de la liberté des personnes soit une réalité pour tous. Le socialisme, comme le libéralisme concret, vise donc à réaliser l'exigence de l'universalité normative, et non pas à la nier. Le libéralisme concret est le socialisme : universalité concrète, en mesure de reconnaître effectivement à chaque citoyen à la fois les besoins matériels (accès égal pour tous aux biens et aux avantages sociaux) et symboliques (reconnaissance, pour chaque sujet humain, de son caractère, ses mœurs, ses goûts, sa religion s'il en a une). Ce socialisme n'exclut ni la religion ni la diversité culturelle : il leur assure, au contraire, les conditions de leur existence, car il dissocie la citoyenneté de la nationalité : le principe de l'universalité citoyenne n'est pas la neutralisation de l'identité concrète des sujets, mais la participation active de chacun à la vie de la société, c'est-à-dire l'agir solidaire. Fondée sur la solidarité agissante de tous à l'égard de tous, la citoyenneté universelle est l'espace où s'affirme à la

³⁷ Axel HONNETH, *La réification. Petit traité de théorie critique*, Traduction française de Stéphane Haber, Paris, Gallimard, 2007, p. 42.

³⁸ Jean-Paul SARTRE, *Les séquestrés d'Altona*, Paris, Gallimard, 1960, p. 87.

³⁹ Anselme MVILONGO, *Pour une intervention sociale efficace en milieu interculturel*, Québec-Canada, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 132.

fois l'universalité concrète et la particularité concrète, ce qui revient à affirmer la responsabilité positive de tous envers tous et la responsabilité de chacun à l'égard de soi-même en tant que personne ne concrète, se définissant par une identité symbolique. Dans la perspective de ce libéralisme concret ou de ce socialisme, J.-P. Sartre montre que la politique n'est pas séparée de l'éthique : elle a du sens et de la valeur : sa tâche est de faire exister le règne humain. Aussi, il s'engage sur des fronts de libération des pays assaillis injustement par les oppresseurs. R. Fornet-Betancourt relate que J.-P. Sartre

s'indigne de l'invasion de la Hongrie et apprendra avec perplexité l'invasion de la Tchécoslovaquie par les forces du Pactes de Varsovie. C'est avec colère qu'il dénonce le génocide du peuple algérien et prend position contre l'agression nord-américaine contre le Vietnam⁴⁰.

Ses luttes politiques et sociales ne tiennent pas compte des différences raciales. Ses voyages et ses conférences en témoignent. C. Pires ne nous dit pas le contraire : « Ses voyages et conférences de solidarité avec les peuples et les cultures appartiennent à cet engagement éthique et politique. Vienne (1952), Pékin (1955), Cuba (1960), Brésil (1960), l'URSS (1962) Rome (1963), le Japon (1966), Stockholm (1967) »⁴¹.

L'engagement politique de Sartre rend compte de son amour pour l'humanité. Son intervention au congrès de la Paix, au Vietnam et sa participation au Tribunal international formé par B. Russell en passant par les rencontres avec des militants de différents pays prouve qu'il s'engage pour la cause des peuples. Il a joué la médiation dans la résolution effective des injustices sociales. Il œuvre pour la réalisation d'un monde juste et paisible. Mais que dire de son combat pour la sauvegarde de l'environnement ?

2.2. L'éthique de la responsabilité comme engagement philosophique dans la sauvegarde de l'environnement

Notre environnement est considérablement éprouvé par de nombreux tests nucléaires dans l'atmosphère. Ces tests ont pour conséquences « la pollution de l'air, la destruction de l'environnement »⁴² et le réchauffement climatique dû à la destruction de la couche d'ozone. Notre environnement est en crise. Et cette crise écologique nous rapproche peu à peu du péril. Face à cette réalité, l'avenir de notre planète s'assombrit. Eu égard à cette situation, J.-P. Sartre nous exhorte à adopter des comportements responsables envers la nature. Pour lui la destruction de l'environnement est une menace qu'il faut supprimer, un comportement qu'il convient de proscrire des habitudes humaines. Pour ce faire il écrit ceci :

Le travailleur devient sa propre fatalité matérielle ; il produit des inondations qui le ruinent (...) Et par l'unité de cette contre finalité, le déboisement unit négativement la foule immense qui peuple la grande pleine : il crée une solidarité de tous devant une même menace (...) plus tard, reconnu comme danger n°1, le déboisement reste unité négative sous forme de menace à supprimer, de tâche commune dont le résultat sera propice à tous⁴³.

⁴⁰Raul FORNET-BETANCOURT, « L'humanisme solidaire de Sartre : Anticipation de l'universalité et de la philosophie interculturelles », in *Sartre et la culture de l'autre*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 159.

⁴¹Cecilia PIRES, « La reconnaissance de la différence comme condition de la solidarité », *op.cit.*, P. 140.

⁴²Jean-Paul SARTRE, *Critique de la raison dialectique*, 1960, p.269.

⁴³*Idem.*, p.234.

La déforestation écrase l'homme et son milieu. Elle met en péril « la communauté de l'être »⁴⁴. Raison pour laquelle il convient de la combattre. Les transformations anthropogéniques de la nature provoquent des crises écologiques sans précédents. La perte de la biodiversité, la perturbation climatique et la sécheresse sont si imminentes que l'histoire des hommes prend une proportion alarmante. En effet, dans ses *Perspectives territoriales mondiales*, l'Organisation des Nations-Unies estime que la terre subit actuellement d'énormes pressions qu'il convient de stopper. En plus des pollutions, « une proportion importante d'écosystème générés et naturels se dégrade (...). La perte de biodiversité et le changement climatique compromettent davantage la santé et la productivité des terres »⁴⁵. La prise de conscience de notre responsabilité et des dangers liés à la déforestation est une raison suffisante pour que nous prenions soin de la nature. C'est pourquoi ayant pris conscience des dangers auxquels l'homme s'exposait dans la provocation de la nature J.-P. Sartre estime que le reboisement devrait être inscrite dans les habitudes des hommes. À ce sujet il écrit ceci : « Dès l'Antiquité, un reboisement eût été nécessaire »⁴⁶. La vulnérabilité de l'homme et son milieu nous demande d'obéir à la loi morale ; au sentiment de responsabilité. Dans un commentaire du principe de responsabilité chez H. Jonas, G. S. Koua écrit ceci :

Jonas considère que le sentiment le plus adéquat est celui de la responsabilité. Il bâtit donc sa théorie éthique sur le principe et le sentiment de responsabilité parce que c'est l'agir responsable qui peut prémunir les conditions favorables à la protection de l'environnement et à l'épanouissement de la vie sur terre⁴⁷.

Le sens de la responsabilité est un comportement éthique qui témoigne de notre humanité et de notre capacité à nous servir de notre propre entendement. À faire un usage rationnel de la nature. S'engager à la sauvegarde de l'environnement est l'acte par lequel nous rendons possible le développement durable.

Conclusion

J.-P. Sartre définit l'homme par la liberté. Cette valeur morale fonde sa responsabilité. L'existentialiste fait de la responsabilité l'essence de l'homme. Cependant, l'homme n'est pas seulement responsable de sa propre vie mais il assume aussi la responsabilité des autres. Tel est le sens de l'humanisme existentialiste. C'est un humanisme qui vise à fonder « une humanité neuve qui se dépassera vers de nouveaux buts »⁴⁸. En effet, la subjectivité humaniste de J.-P. Sartre abolit toute forme d'injustice sociale et culturelle. L'acceptation des uns et des autres est le seul acte moral favorable à l'avènement d'un monde de paix. C'est cette certitude sartrienne que P. Royle exprime en ces termes : « Il nous paraît en effet, que l'idéal du pour-soi, (...) implique non seulement la liberté universelle, la reconnaissance de tous par tous, mais aussi la modification du monde en soi qui nous gêne

⁴⁴ *Ibidem*.

⁴⁵ Convention de Nations-Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), *Perspectives territoriales mondiales*, 2017, p.8.

⁴⁶ Jean-Paul SARTRE, *Critique de la raison dialectique*, op.cit., p.233.

⁴⁷ Guéi Simplicie KOUA, « Crise écologique et responsabilité humaine chez Hans Jonas », In *Nous* (Revue scientifique du cerphis) p. 113.

⁴⁸ Jean-Paul SARTRE, *Situation I*, op.cit., p.174.

dans la poursuite de cet idéal »⁴⁹. Le sens de la responsabilité doit également être manifesté à l'égard de l'environnement. C'est à travers le reboisement et la sensibilisation sur la nécessité d'une sauvegarde de l'environnement que Sartre entend résoudre les crises écologiques du monde contemporain.

Corpus

- SARTRE Jean-Paul, 1996, *L'existentialisme est un humanisme*, Paris, Gallimard.
 SARTRE Jean-Paul, 1971, *Situation I*, Paris, Gallimard.
 SARTRE Jean-Paul, 1960, *Les séquestrés d'Altona*, Paris, Gallimard.
 SARTRE, Jean-Paul, 1954, *Réflexions sur la question juive*, Paris, Gallimard, Coll « Folio » essais.
 SARTRE Jean-Paul, 1943, *L'Être et le Néant*, Paris, Gallimard.

Références bibliographiques

- PIRES Cecilia, 2006, « La reconnaissance de la différence comme condition de la solidarité », in *Sartre et la culture de l'autre*, Paris, L'Harmattan.
 CONVENTION DE NATIONS-UNIES sur la lutte contre la désertification (CNULCD), 2017, *Perspectives territoriales mondiales*, Bonn, (CNULCD).
 FORNET-BETANCOURT Raul, 2006, « L'humanisme solidaire de Sartre : Anticipation de l'universalité et de la philosophie interculturelles », in *Sartre et la culture de l'autre*, Paris, L'Harmattan.
 HONNETH Axel, 2007, *La réification. Petit traité de théorie critique*, Traduction française de Stéphane Haber, Paris, Gallimard.
 JANSON Francis, 1955, *Sartre par lui-même*, Paris, Seuil.
 JONAS Hans, 1998, *Pour une éthique du futur*, Traduit de l'allemand par Sabine Cornille et Philippe, Paris, Desclée de Brouwer.
 KIERKEGAARD Søren, 1844, *Le concept d'angoisse*, traduction française de K. Ferlov et J-J Gâteau, Paris, Gallimard.
 KOUA Guéi Simplicie, 2001, « Crise écologique et responsabilité humaine chez Hans Jonas », *Nous* (Revue Scientifique du Cerphis), p.101-115.
 LE BLANC Guillaume, 2009, *L'invisibilité sociale*, Paris, PUF.
 LEVINAS Emmanuel, 1978, *Autrement qu'être ou au-delà de l'essence*, Paris, la Haye.
 LEVINAS Emmanuel, 1980, *Humanisme de l'autre homme*, Paris, Spadem, Couv, Giorgio, de Chirico.
 LEVINAS Emmanuel, 1982, *Éthique et infini*, Paris, Fayard.
 MVILONGO Anselme, 2001, *Pour une intervention sociale efficace en milieu interculturel*, Québec-Canada, Paris, L'Harmattan.

⁴⁹ Peter ROYLE, *L'homme et le néant chez Jean-Paul Sartre*, Canada, Les Presses de L'Université Laval, 2005, p. 57.

REYNAUD Jean-Michel (2009), « Approche philosophe et sociale de la notion de responsabilité », in *Comité Médicis*, 2 mars 2009, <http://Lcosl.org/IMG/pdf>.

ROYLE Peter, 2005, *L'homme et le néant chez Jean-Paul Sartre*, Canada, Les Presses de L'Université Laval.

